

Questions orales

L'AGRICULTURE

DATE OÙ SERA TERMINÉE LA RÉVISION DES PRIX DE SOUTIEN

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Il y a quelque temps, en réponse à une question que je lui posais relativement au prix de soutien des produits agricoles, le ministre a dit que ses fonctionnaires étaient à faire une révision des normes à l'Office de stabilisation des prix agricoles. Étant donné l'inquiétude des producteurs agricoles, et afin de les rassurer, le ministre peut-il dire à la Chambre si cette révision est terminée, et s'il est maintenant en mesure de faire une déclaration à la Chambre à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, pour autant que je sache, cette étude n'est pas terminée, aussi ne suis-je prêt à répondre à aucune autre question du député.

* * *

LES CÉRÉALES

BLÉ—LA QUESTION D'UNE ALLOCATION AUX CULTIVATEURS ONTARIENS EN COMPENSATION DE LA HAUSSE DES COÛTS D'EXPLOITATION

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné que les fonctionnaires de l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario ont informé un certain nombre de députés hier qu'ils croyaient avoir conclu avec le ministre, le 12 février je crois, un accord selon lequel la loi tiendrait compte de l'augmentation du coût de production, en d'autres termes que la mesure concernant le double prix du blé prévoirait une clause d'indexation, j'aimerais demander au ministre si c'est là son opinion et s'il a effectivement pris un engagement ou conclu un accord et enfin, dans l'affirmative, comment il se fait qu'aucune disposition de ce genre ne figure dans la loi présentée par le ministre chargé de la Commission canadienne du blé.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les déclarations que j'ai faites et la lettre que j'ai envoyée à la Commission de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario le 11 février 1973 ne vont pas dans ce sens. Rien n'est dit au sujet de l'indexation dans la lettre que je leur ai envoyée à cette date.

M. Benjamin: J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque les mêmes fonctionnaires ont dit que, après leurs entretiens avec le ministre, ils croyaient savoir que le ministre était prêt à le faire, j'aimerais demander au ministre s'il a eu des entretiens avec son collègue responsable de la Commission canadienne du blé et s'il a fait un effort quelconque pour essayer de convaincre ce dernier d'ajouter un article à la loi, article que bien des députés des deux côtés de la Chambre aimeraient voir.

M. Whelan: La loi dont parle le député ne traite que de la subvention et non pas des autres sujets dont nous parlons à l'heure actuelle.

[M. Chrétien.]

LES TRANSPORTS

L'OPPORTUNITÉ D'UNE REMISE DE L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX REMORQUEURS

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Puisque l'Association des propriétaires des bateaux-remorqueurs de la Colombie-Britannique a fait parvenir un télégramme à tous les députés de la Colombie-Britannique et qu'elle y a exprimé son inquiétude sur la situation impossible que créerait dans l'industrie des remorqueurs les nouvelles méthodes de navigation ainsi que les différents règlements et toute la réglementation, le ministre envisage-t-il de remettre à plus tard la mise en œuvre de ces mesures jusqu'à ce que l'industrie ait pu plaider pleinement sa cause.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous étudions les règlements à l'heure actuelle non seulement pour améliorer la sécurité, mais aussi pour qu'il y ait plus de remorqueurs touchés par les règlements.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES INTENTIONS DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL AU SUJET DE LA SENTENCE PRONONCÉE À L'ÉGARD DE DEUX HOMMES COUPABLES DU MEURTRE D'UN GENDARME

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général puisque c'est lui qui a présenté le bill tendant à maintenir la peine capitale dans le cas du meurtre d'agents de police. Puisque le solliciteur général est responsable de la sécurité des membres de la Gendarmerie royale et qu'un jury de la Cour suprême a récemment déclaré deux hommes coupables du meurtre d'un agent de la Gendarmerie royale, le ministre peut-il nous dire ce qu'il recommandera au cabinet concernant la sentence prononcée par le jury, qui refusa de recommander la clémence comme on le lui demandait?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, puisque le solliciteur général ne veut pas répondre à la dernière question...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence n'a pas permis au solliciteur général de répondre à la question parce qu'elle était irrecevable. Demander au solliciteur général de prévoir quelle sera sa réponse à une question qui doit lui être soumise plus tard n'est sûrement pas conforme au Règlement.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Je m'excuse auprès du solliciteur général. Je n'ai pas entendu Votre Honneur déclarer la question irrecevable.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

DEMANDE D'APPLICATION DES PROGRAMMES DANS LES T.N.-O. ET LE YUKON

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique